

# HABILITATION ÉLECTRIQUE H0 / B1 / B2

## ARTICLE R. 4544-10 DU CODE DU TRAVAIL ET NF C 18-510

### MODALITÉS

- Formation en présentiel
- En inter dans nos locaux ou en intra
- Effectifs : Minimum : 4 / Maximum : 12
- Durée : 2 jours (14 heures : 9 heures de formation théorique et 4,5 heures de formation pratique et 30 minutes de test)

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'exploitation ou d'entretien électricien appelé à effectuer toutes opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

### PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle dans les opérations sur des ouvrages électriques.

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique sera active et participative. Elle alternera :

Apport théorique et réalisation de manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation. Formation dispensée par un consultant formateur expert dans le domaine. Un support de formation et/ou un livret sera remis en fin de formation.

### VALIDATION

Certificat de réalisation.  
Attestation d'habilitation préremplie.

### TARIFS

- En inter : 320 € HT
- En intra : 1 750 € HT pour un groupe de 12 personnes

### DÉLAI D'ACCÈS

La demande d'inscription doit se faire maximum 15 jours avant la formation.

### ACCESSIBILITÉ

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous consulter avant la formation pour tout aménagement particulier.

### OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer des travaux sur des ouvrages ou des installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité et de rédiger les documents applicables dans le cadre de ces travaux

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

QCM et évaluation pratique individuels.

### CONTENU

#### Module Tronc commun N° 2

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe d'une habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les rôles de chacun
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Les équipements de protection collective et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

#### Module hors tension en basse tension (H0, B1, B2)

- Les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations
- Les limites associées aux symboles de l'habilitation
- Les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Les matériels électriques dans leur environnement, leurs caractéristiques et leurs fonctions
- Les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail ...
- Les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité